



2018–2020

**STRATÉGIE MONDIALE
POUR LA COMPÉTENCE
CLÉ ÉDUCATION**

1

INTRODUCTION

NRC vise à ce que les enfants et les jeunes déplacés bénéficient, à chaque phase du déplacement, d'une éducation de qualité adaptée à leur degré de maturité psychosociale, affective et cognitive (*NRC Programme Policy, 2017*). Notre Stratégie d'éducation mondiale expose de quelle manière NRC veillera, en partant de l'état actuel de ses programmes d'éducation, à mettre toutes les chances de réussite de son côté pour atteindre ce but en 2018–2020.

Cette stratégie s'aligne sur les cadres et politiques d'éducation disponibles au niveau mondial, dont l'Objectif de développement durable n° 4 et les Normes minimales pour l'éducation du Réseau inter-agences pour l'éducation en situations d'urgence (INEE). Elle souligne également l'apport de la compétence clé Éducation à la Stratégie mondiale de NRC pour 2018–2020, et en particulier aux quatre grandes ambitions de NRC :

- 1 **ÊTRE L'ORGANISATION LEADER SUR LES DÉPLACEMENTS DE POPULATION DANS LES ZONES DIFFICILES À ATTEINDRE**, en permettant aux plus marginalisés des enfants et des jeunes affectés par une crise d'accéder à une éducation de qualité ;
- 2 **DÉFENDRE DES SOLUTIONS DURABLES** en privilégiant une certification reconnue des apprentissages, de façon à ce que les enfants et les jeunes déplacés puissent poursuivre leurs études et utiliser leurs compétences en cas d'intégration locale, de réinstallation ou de retour ;
- 3 **MONTRER LA VOIE SUR LE RECOURS AUX DONNÉES ET À LA TECHNOLOGIE POUR AMÉLIORER L'OFFRE**, à travers des technologies éducatives améliorant la portée et la qualité des programmes d'éducation, et
- 4 **ÊTRE UN EMPLOYEUR RECHERCHÉ ET APPRÉCIÉ**, en consolidant nos orientations, nos capacités et la structure de nos programmes afin que les équipes Éducation soient dûment soutenues dans l'offre de programmes de qualité.

Cette stratégie s'inscrit dans la lignée de l'initiative *One Million Learning in Emergencies (2015–2017)*, qui visait à élargir l'accès des enfants et des jeunes touchés par un déplacement à une éducation de qualité. Grâce à cette initiative, qui a concerné toute l'organisation, le nombre de services d'éducation offerts par NRC a plus que triplé entre 2016 et 2017. La nouvelle stratégie s'appuie sur cette croissance et sur les leçons tirées pour approfondir le cadre *One Million* et réaffirmer que seule une éducation de qualité conduit à de véritables apprentissages. Elle cherche aussi à montrer plus clairement comment NRC offre une éducation de qualité en temps de crises et de conflits : qu'est-ce qui fait *la marque de NRC* ?

Cette stratégie, fondée sur une évaluation détaillée des besoins, est conçue pour orienter les travaux du Siège et de tous les bureaux de terrain (area offices), de pays, régionaux et de représentation dans le domaine de l'éducation.

Un diagramme centralisé où un cercle orange à droite contient le titre 'STRATÉGIE MONDIALE NRC 2018-2020'. Quatre lignes de points gris rayonnent de ce cercle vers les quatre points de la liste à gauche, reliant le titre à chaque ambition.

**STRATÉGIE
MONDIALE
NRC
2018-2020**

2

STRUCTURE DE LA STRATÉGIE

NRC offre aux enfants d'âge scolaire (6 à 18 ans) la possibilité d'achever un cycle complet d'éducation de base et met plusieurs cursus d'apprentissage à la disposition des jeunes (15 à 24 ans¹). Les enfants et les jeunes non scolarisés ou dont les études ont été interrompues constituent notre principal groupe cible. En matière de petite enfance, nous n'offrons des services que lorsqu'ils aident les jeunes du groupe cible à accéder aux programmes de NRC et à s'y maintenir.

Dans le cadre de ces paramètres, la compétence clé Éducation englobe chez NRC quatre **domaines d'intervention stratégiques** :

- 1 Support à l'éducation formelle de base
- 2 Réponse éducative en première phase d'urgence
- 3 Éducation alternative
- 4 Éducation et formation des jeunes

Pour atteindre la qualité voulue dans ces domaines d'intervention stratégiques, NRC donnera la priorité en 2018-2020 à quatre **points fondamentaux**, axes de travail indispensables à une mise en œuvre de qualité :

- 1 Apprentissage sûr et inclusif
- 2 Développement professionnel des enseignants
- 3 Influence sur les politiques et les pratiques
- 4 Compétences spécialisées en éducation

Enfin, pour soutenir les initiatives stratégiques de NRC, ses domaines prioritaires de développement des programmes et ses principales ambitions pour 2018-2020 au niveau mondial, nous insisterons dans nos programmes d'éducation sur trois **modalités programmatiques** :

- 1 Programmation intégrée
- 2 Interventions monétaires en éducation
- 3 Technologies éducatives (« TechÉdu »)

Cette stratégie ne prétend pas couvrir toutes les activités d'éducation mises en œuvre par les bureaux pays. Elle se concentre sur les axes de travail particulièrement importants pour atteindre les objectifs affirmés dans la *Programme Policy* pour la compétence clé Éducation. Le champ d'application de cette compétence clé reste défini par la *Programme Policy*. Sur la base du contexte local et des stratégies de chaque pays, les bureaux pays choisiront les domaines d'intervention stratégiques et les modalités programmatiques qu'ils souhaitent appliquer ; cependant, tous les bureaux pays travailleront aux quatre points fondamentaux.

On trouvera plus loin une présentation des domaines d'intervention stratégiques, des points fondamentaux et des modalités programmatiques. Cette stratégie sera complétée par des documents-cadres séparés donnant plus de détails techniques sur les différents domaines, points fondamentaux et modalités.

¹ Ces deux groupes d'âge peuvent être ajustés en fonction des politiques et de la situation dans le pays.



© NRC / Marcela Olarte, Colombie

DOMAINE D'INTERVENTION STRATÉGIQUE 1

SUPPORT À L'ÉDUCATION FORMELLE DE BASE

Comme l'affirme la *Programme Policy*, NRC promeut et soutient l'inscription des enfants et des jeunes déplacés non scolarisés dans les systèmes d'éducation formels. Cette action est prioritaire, conformément à la tendance mondiale à l'intégration des réfugiés dans les systèmes éducatifs nationaux, reflétée par le Cadre d'action de l'Objectif de développement durable n° 4 (2015) et par la Déclaration de New York (2016). NRC ne travaille à des alternatives que si cette intégration n'est pas possible ou pas adaptée (lorsque la politique

Résultat stratégique pour ce domaine

d'intervention : les enfants et les jeunes reçoivent une aide leur permettant d'intégrer et de progresser dans le système formel d'éducation, jusqu'à l'obtention d'une certification.

gouvernementale, l'âge des apprenants, etc. y font obstacle). La définition de l'éducation de base dépend de la politique nationale et peut couvrir à la fois l'enseignement primaire et secondaire.

Exemples d'interventions visant l'intégration et le maintien dans l'éducation formelle : aide à l'inscription pour les enfants et jeunes non scolarisés, comprenant l'obtention des documents éducatifs et d'état civil nécessaires ; aide financière/matérielle pour les élèves, telle que fournitures scolaires, coupons et repas à l'école ; soutien pédagogique, comme des cours de rattrapage ; soutien linguistique lorsque la langue d'instruction n'est pas la langue maternelle de l'élève ; formation des enseignants à l'aide psychosociale. Les établissements peuvent être soutenus par des subventions, la construction ou la rénovation de salles de classe, des interventions sur l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH) ou des incitations pour les enseignants.



© NRC / Ingrid Prestetun, Myanmar

DOMAINE D'INTERVENTION STRATÉGIQUE 2

RÉPONSE ÉDUCATIVE EN PREMIÈRE PHASE D'URGENCE

Comme l'explique la *Programme Policy*, les opérations de NRC dans les différents pays doivent conserver la capacité d'intervenir en première ligne en cas de nouvelle crise. Dans les pays où un programme d'éducation existe déjà, cela suppose l'offre d'une éducation adaptée dès l'apparition d'une nouvelle urgence.

Résultat stratégique pour ce domaine d'intervention : dès que possible en cas d'urgence, les enfants et les jeunes bénéficient d'une éducation protectrice, préparant leur transition vers des cursus d'apprentissage à plus long terme.

Exemple d'intervention : élaboration par NRC d'une approche de réponse éducative en première phase d'urgence, de l'évaluation jusqu'à la transition. Nous étudierons également les technologies éducatives adaptées à une action en première phase d'urgence.



© NRC / Christian Jepsen, RD Congo

DOMAINE D'INTERVENTION STRATÉGIQUE 3

ÉDUCATION ALTERNATIVE

La *Programme Policy* souligne que tous les enfants et les jeunes non scolarisés ne sont pas en mesure d'intégrer l'éducation formelle. Leur âge, la politique gouvernementale, etc. peuvent y faire obstacle ; c'est pourquoi NRC propose des alternatives.

L'éducation alternative comprend (liste non exhaustive) :

- les **programmes d'éducation accélérée (PEA)** : des programmes flexibles et adaptés aux différents âges, sur une durée resserrée, visant à offrir un accès à l'éducation aux enfants et aux jeunes non scolarisés, défavorisés et/ou ayant passé la limite d'âge. Le but est de transmettre aux apprenants des compétences certifiées équivalentes à celles de l'éducation de base, à l'aide d'approches pédagogiques efficaces et adaptées à leur degré de maturité cognitive ;
- les **programmes de rattrapage** : programmes éducatifs de transition, de courte durée, destinés à faciliter le retour au système formel pour les enfants et les jeunes qui ont fréquenté assidûment l'école mais ont dû interrompre leur scolarité. Les élèves peuvent y rattraper les apprentissages manqués.

- les **programmes passerelles** : cours ciblés et de courte durée, sous plusieurs formes : apprentissage d'une langue et/ou des autres différences entre les programmes éducatifs du pays d'origine et du pays d'accueil, visant à préparer les élèves à intégrer un type différent d'éducation certifiée².

Résultat stratégique pour ce domaine d'intervention : les enfants et les jeunes non scolarisés bénéficient de possibilités d'apprentissage alternatives, flexibles et de préférence accréditées.

Exemples d'interventions : programmes d'éducation accélérée fondés sur les [Dix principes d'une pratique efficace](#) préconisés par le groupe de travail inter-agences *Accelerated Education Working Group* ; programmes de rattrapage, passerelles, d'alphabétisation et de maîtrise du calcul, d'éducation non formelle, etc. Au niveau mondial, nous nous attacherons à préciser l'approche de NRC en matière de mesure des résultats d'apprentissage.

² Les définitions de l'éducation alternative sont tirées des [Définitions clés](#) de l'*Accelerated Education Working Group*.



© NRC / Beate Simarud, Éthiopie

DOMAINE D'INTERVENTION STRATÉGIQUE 4

ÉDUCATION ET FORMATION DES JEUNES

NRC croit au potentiel des jeunes³. Nous pensons qu'ils ont les savoir-faire, l'énergie et les capacités nécessaires pour devenir des acteurs de leur communauté.

Les jeunes ont aussi besoin de liens plus développés entre éducation, formation et emploi, c'est-à-dire de solutions éducatives innovantes intégrant connaissances théoriques, employabilité et savoir-être. Pour les programmes jeunesse de NRC, cela suppose de s'écarter d'une approche unique fortement centrée sur les compétences professionnelles pour offrir des voies d'apprentissage diverses et accréditées, sur tout le continuum éducatif (dont l'enseignement secondaire et supérieur), en insistant sur le développement social et affectif. Une prise en charge des enfants encourage les jeunes parents à accéder à l'offre éducative et à s'y maintenir.

³ Par « jeunes », on entend généralement les personnes âgées de 15 à 24 ans. Bien que NRC adopte le plus souvent cette définition, il appartient aux programmes pays d'identifier les bénéficiaires en tenant compte des facteurs politiques et économiques et des orientations liées à leur contexte.

Afin d'inciter les employeurs à embaucher des jeunes à l'issue de leur formation, NRC développe des programmes fondés sur une connaissance approfondie du marché du travail. En collaboration avec les experts en moyens de subsistance de NRC et avec nos partenaires, les programmes sont conçus pour répondre aux besoins des marchés actuels et émergents.

NRC incite les jeunes à participer aux décisions clés pour les programmes, de la conception jusqu'à la mise en œuvre et au suivi. Afin de les aider à acquérir les compétences nécessaires pour se prendre en main et répondre aux besoins du marché du travail, nos programmes offrent :

- des compétences pour la vie (compétences, comportements et attitudes aidant les jeunes actifs à affronter les impératifs du quotidien et du travail) ;
- des cours d'alphabétisation et de maîtrise du calcul ;
- un large éventail de savoir-faire techniques, complétés par des savoir-faire commerciaux.

Ces programmes ont trois résultats à long terme :

- la participation à la vie sociale (capacités d'engagement civique, d'organisation collective, de tolérance et de respect d'autrui) ;
- l'amélioration des moyens de subsistance ;
- la transition vers des études plus poussées ou vers une formation professionnelle.

Résultat stratégique pour ce domaine d'intervention : les jeunes deviennent des membres actifs et engagés de leur communauté et sont soutenus lorsqu'ils souhaitent poursuivre des études ou commencer à gagner leur vie.

Exemples d'interventions : participation des jeunes à la conception des programmes ; participation à des projets collectifs ; soutien pédagogique aux niveaux secondaire, supérieur et de la formation professionnelle ; accès à des cours d'alphabétisation reconnus au format numérique et à des sites d'éducation en ligne ; coopération avec les spécialistes en moyens de subsistance, en transferts monétaires et en marché du travail pour évaluer l'état du marché ; aide à la recherche d'emploi et au maintien dans l'emploi (notamment pour les jeunes filles).



© NRC / Sam Tarling, Liban

POINT FONDAMENTAL 1

APPRENTISSAGE SÛR ET INCLUSIF

La protection est un domaine prioritaire de développement des programmes pour NRC ; la réduction des risques de protection et l'application des principes d'une programmation sûre constituent des éléments clés de nos programmes d'éducation. Conformément à la Politique de sauvegarde de l'enfance de NRC, veiller à ce que les enfants et les jeunes en contact avec NRC soient en sécurité et ne subissent ni maltraitance ni exploitation est une obligation légale, dont nous devons rendre compte aux populations concernées. En outre, le sentiment de sécurité et de bien-être est largement reconnu comme un préalable à l'apprentissage. NRC ne gère cependant pas les cas de protection de l'enfance : lorsque des enfants couverts par nos programmes d'éducation en ont besoin, nous les adressons à des partenaires qualifiés.

Pour être complète, notre démarche de mise en place et de maintien d'un apprentissage sûr et inclusif comporte trois aspects :

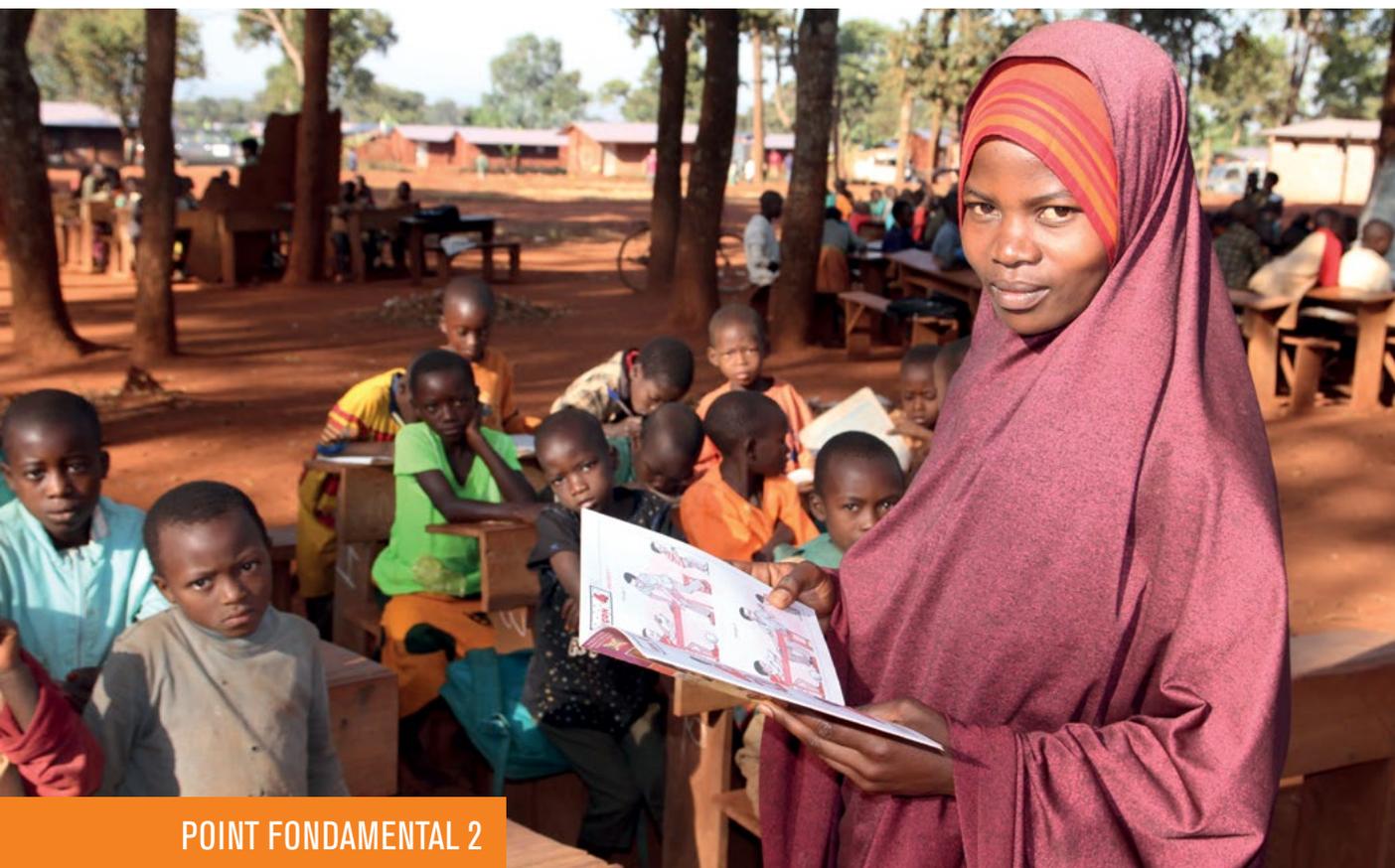
- la **sécurité** : dans nos lieux d'apprentissage, l'intégrité physique et affective des enfants et des jeunes est assurée et ils ne subissent ni maltraitance, ni violence, ni exploitation ;

- le **bien-être** : les enfants et les jeunes affectés par un conflit, par des violences et par un déplacement bénéficient d'un soutien psychosocial afin de pouvoir commencer à se rétablir ;
- l'**inclusion** : au sein de nos programmes et de nos espaces, les jeux et les cours sont ouverts à tous les enfants et les jeunes indépendamment de leur genre, de leurs origines et de leurs aptitudes.

Résultat stratégique pour ce point

fondamental : les enfants et les jeunes peuvent participer aux programmes d'éducation soutenus par NRC indépendamment de leur genre, de leurs origines et de leurs aptitudes et sont en sécurité sur les plans physique et affectif, afin de pouvoir apprendre et s'épanouir.

Exemples d'interventions : offre d'infrastructures d'apprentissage sûres et accessibles ; formation du personnel Éducation à la sauvegarde de l'enfance et à la protection contre l'exploitation et les abus sexuels (P-EAS) ; formation des enseignants à l'aide psychosociale et aux approches inclusives ; mesures visant à surmonter les obstacles à l'éducation des filles et des jeunes femmes, des enfants et des jeunes en situation de handicap et des autres groupes marginalisés.



© NRC / Ingrid Prestetun, Tanzanie

POINT FONDAMENTAL 2

DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL DES ENSEIGNANTS

La *Programme Policy* souligne que les enseignants jouent un rôle vital dans l'offre d'une éducation de qualité et d'un climat d'apprentissage sûr et inclusif. Il faut donc attacher une grande importance à l'encadrement et à la formation des enseignants. Ces derniers doivent être recrutés à travers un processus équitable et transparent et être correctement rémunérés et supervisés.

Dans les contextes de conflits et de crises, NRC n'a souvent pas d'autre choix que d'engager des enseignants non qualifiés. Nous devons par conséquent investir pour mettre en œuvre des programmes de formation continue des enseignants fondés sur des connaissances spécialisées. Pour cela, il faut passer d'un modèle de formations en cascade, reposant sur des ateliers de courte durée, à des programmes de longue durée offrant aux enseignants une formation continue et une aide en classe pour les aider à modifier leurs pratiques. Il convient d'harmoniser l'encadrement des enseignants et les pratiques de développement professionnel avec nos partenaires et de les aligner, chaque fois que possible, sur les systèmes nationaux.

Résultat stratégique pour ce point fondamental : les enseignants disposent des savoir-faire, connaissances et attitudes nécessaires pour favoriser efficacement l'apprentissage, grâce à un développement professionnel continu assuré par des formateurs d'enseignants qualifiés et fondé sur le mentorat et sur l'apprentissage par les pairs.

Exemples d'interventions : renforcer les politiques et processus de recrutement et de supervision des enseignants ; investir dans les connaissances sur le développement des enseignants au sein des équipes Éducation de NRC ; élaborer des programmes de formation continue des enseignants ; là où c'est possible, travailler avec les institutions nationales de formation des enseignants ou harmoniser les approches entre les différentes organisations.



© NRC / Wissam Nassar, Palestine

POINT FONDAMENTAL 3

INFLUENCE SUR LES POLITIQUES ET LES PRATIQUES

Les enfants et les jeunes déplacés se heurtent à de nombreux obstacles les empêchant d'accéder à l'éducation ou de bénéficier pleinement d'une éducation adaptée à leurs besoins. NRC, en plus de mener des programmes pour surmonter ces obstacles, plaide pour un renforcement des politiques et des pratiques aux niveaux national, régional et mondial. Comme le souligne la *Programme Policy*, ce plaidoyer s'inscrit dans la lignée de nos programmes et de nos engagements envers nos bénéficiaires.

Résultat stratégique pour ce point fondamental : les priorités locales, nationales et internationales en matière de politiques et de stratégies correspondent aux besoins des bénéficiaires.

L'influence sur les politiques et les pratiques englobe trois axes de travail : 1) le travail auprès des autorités, 2) la coordination inter-organisations, et 3) le travail avec d'autres acteurs de l'éducation (universités, bailleurs de fonds, etc.). Dans tous les cas, le travail concerne différents niveaux, du local au mondial, et réunit concepteurs des politiques, bailleurs, praticiens de l'éducation et chercheurs.

Exemples d'interventions : coordination et collaboration technique avec les autorités nationales ; détachement de personnel de NRC auprès des ministères de l'Éducation ; travail avec l'*Education Cluster*, le Réseau inter-agences pour l'éducation en situations d'urgence (INEE) et d'autres groupes de travail techniques ; élaboration d'un plaidoyer fondé sur des faits avérés et de messages clés à promouvoir sur la scène nationale, régionale et/ou mondiale ; collaboration avec des instituts de recherche afin d'assurer une approche des programmes fondée sur des données factuelles.



© NRC / Karl Schembri, Syrie

POINT FONDAMENTAL 4

COMPÉTENCES SPÉCIALISÉES EN ÉDUCATION

D'après la *Programme Policy*, les programmes de NRC doivent s'ancrer dans de solides compétences techniques et dans des connaissances sectorielles spécifiques afin d'atteindre la plus haute qualité possible. Nous ne pourrions être leaders de l'éducation en temps de conflit et de crise et répondre aux ambitions de cette stratégie qu'en assurant un recrutement ciblé et en développant sans cesse les compétences nécessaires.

Tous nos programmes doivent reposer sur une solide analyse des besoins locaux ; cependant, la nouvelle Stratégie d'éducation 2018–2020 prévoit une approche plus constante et cohérente des programmes d'éducation. Des outils et documents d'orientation serviront de ressources clés à tout le personnel Éducation. En gérant mieux les connaissances, nous veillerons à ce que les ressources et les expériences des différents pays soient facilement accessibles et exploitables, favorisant l'apprentissage entre pairs.

Conscients des difficultés associées aux formations en cascade, nous souhaitons nous appuyer sur les possibilités d'apprentissage alternatif et sur un suivi

et un support structurés pour aider l'ensemble du personnel Éducation à développer et à appliquer en confiance des programmes éducatifs de qualité.

Résultat stratégique pour ce point fondamental : le personnel Éducation de NRC est doté des compétences spécialisées nécessaires pour assurer des programmes d'éducation de qualité dans des conditions sûres et s'attache constamment à consolider ses connaissances et savoir-faire.

Exemples d'interventions : élaboration de guides et d'outils techniques pour appuyer la mise en œuvre de la stratégie ; constitution d'une bibliothèque consacrée à l'éducation sur Office 365 ; mise en place d'un flux de communication interne structuré entre les bureaux pays, régionaux et le Siège ; identification de modèles efficaces de développement des capacités pour la mise en place des programmes ; recrutement ciblé de personnel technique ; kit d'insertion du personnel dans le domaine de l'éducation.



© NRC / Tiri Skarstein, République centrafricaine

MODALITÉ PROGRAMMATIQUE 1

PROGRAMMATION INTÉGRÉE

La *Programme Policy* de NRC prône une approche intégrée associant toutes les compétences clés, indispensable pour veiller à ce que les individus, les ménages et les communautés soient effectivement protégés, reçoivent une aide appropriée et jouissent de leurs droits sociaux et économiques. Par « programmation intégrée », on entend donc le fait de combiner volontairement une ou plusieurs interventions sectorielles afin d'améliorer les résultats humanitaires.

Principaux domaines de collaboration plurisectorielle :

- Éducation et ICLA (Information, conseil et aide juridique) : ensemble, les équipes identifient et traitent les exigences en matière de documents d'état civil qui entravent l'accès à l'éducation, aux examens et à d'autres services.
- Éducation, Moyens de subsistance et Sécurité alimentaire : les équipes conçoivent des programmes de repas et de jardins scolaires, et s'associent pour améliorer les moyens de subsistance accessibles aux jeunes ayant validé des programmes d'éducation et de formation.

- Éducation et Abri : la collaboration des équipes est essentielle à la construction et à la rénovation d'écoles sûres et accessibles offrant un environnement favorable aux apprentissages.
- Éducation et WASH : la programmation veille à ce que tous les élèves et enseignants aient accès à des infrastructures d'eau et d'assainissement sûres, fonctionnelles et décentes à l'école, avec si nécessaire des activités gratuites d'éducation à l'hygiène.



©NRC / Fatuma Abdullahi, Kenya

MODALITÉ PROGRAMMATIQUE 3

TECHNOLOGIES ÉDUCATIVES (« TECHÉDU »)

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) jouent un rôle de plus en plus important dans l'offre éducative en temps de conflit et de crise. En cas d'accès imprévisible et de nombre important d'enfants et de jeunes non scolarisés, les interventions éducatives traditionnelles ne sont pas toujours adaptées. Il devient urgent de mettre en place des modalités innovantes, souples et mobiles d'offre et d'amélioration de l'éducation dans les contextes de crise. Les technologies éducatives peuvent offrir un accès à l'éducation et à de meilleurs résultats d'apprentissage là où les enseignants ont peu de qualifications et d'expérience. NRC cherchera, au cours de cette période stratégique, à élargir le recours aux TIC là où elles sont rentables et améliorent l'accessibilité, la qualité et la pertinence des savoir-faire transmis. Chaque fois que possible, nous le ferons en partenariat avec d'autres acteurs.

MODALITÉ PROGRAMMATIQUE 2

INTERVENTIONS MONÉTAIRES EN ÉDUCATION

Le recours aux interventions monétaires est un domaine prioritaire de développement des programmes pour NRC. Nous avons déjà une bonne expérience de l'utilisation des transferts monétaires pour promouvoir l'accès à l'éducation, mais ces transferts pourraient s'appliquer à davantage de programmes, sous forme de transferts conditionnels en espèces, de subventions aux établissements ou en encourageant de façon souple l'accès à l'éducation grâce au transfert monétaire à usage multiple.

Résultat stratégique pour cette modalité : lorsque le contexte, les besoins et la situation du marché le permettent, les programmes Éducation de NRC intègrent des transferts monétaires.

Exemples d'interventions : élaborations de guides sur les transferts monétaires en éducation ; activités pour renforcer les capacités du personnel de NRC en matière d'intervention monétaire ; intégration de composantes monétaires aux propositions et aux projets.

Résultat stratégique pour cette modalité : en participant à des programmes fondés sur les TIC, les enfants et les jeunes, y compris dans les zones difficiles à atteindre, bénéficient d'un meilleur accès à l'éducation et de meilleurs résultats d'apprentissage.

Exemples d'interventions : numérisation de contes traditionnels collectés localement ; élaboration d'une réponse éducative en première phase d'urgence fondée sur les TIC ; numérisation d'une plate-forme d'auto-formation ; accessibilité des TechÉdu aux personnes en situation de handicap ; développement d'une maîtrise de base et avancée de l'informatique ; approches pédagogiques mixtes, avec intégration des TIC dans les programmes classiques.

6

PERSPECTIVES

La Stratégie mondiale pour l'éducation sera suivie d'une série de documents-cadres techniques approfondissant chacun des domaines d'intervention stratégiques, des points fondamentaux et des modalités, ainsi que d'orientations et outils techniques en support au développement des programmes. Les indicateurs obligatoires de NRC seront revus en 2019 pour nous aider à mesurer le degré de réalisation de nos résultats stratégiques.







© NRC / Christian Jepsen, Soudan du Sud